



Les producteurs de porcs du Canada se réjouissent des consultations à l'OMC concernant la mention du pays d'origine sur les étiquettes aux États-Unis

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

1^{er} décembre 2008

« Le Conseil canadien du porc (CCP) se réjouit que le gouvernement du Canada ait annoncé aujourd'hui sa demande de consultations officielles avec les États-Unis concernant la législation et la réglementation relatives à la mention du pays d'origine sur l'étiquette, dans le cadre du processus de règlement des différends de l'OMC » affirme Jurgen Preugschas, président du CCP.

L'industrie canadienne du porc jouit d'une excellente réputation à l'échelle internationale en raison de la qualité supérieure de la viande de porc produite au Canada et du statut sanitaire de son cheptel. Les producteurs canadiens craignent que les exigences associées à la mention du pays d'origine sur les étiquettes américaines détruisent le marché d'exportation des porcs vivants canadiens vers les États-Unis. Depuis l'entrée en vigueur de la législation américaine sur la mention du pays d'origine sur l'étiquette, le 30 septembre dernier, les acheteurs américains de porcs ont annoncé qu'ils diminueraient, ou même dans certains cas, qu'ils mettraient fin à leurs achats d'animaux nés à l'extérieur des États-Unis.

« La législation américaine sur la mention du pays d'origine obligera certains producteurs canadiens à abandonner la production, elle réduira le cheptel et coûtera des millions de dollars à l'industrie porcine », ajoute M. Preugschas, qui exploite une ferme porcine et céréalière à Mayerthorpe, en Alberta. « L'annonce d'aujourd'hui constitue un signal clair que notre gouvernement comprend les répercussions déjà néfastes de cette législation américaine et la menace qu'elle représente pour nos producteurs. »

« Je souhaite remercier, poursuit M. Preughshcas, l'Honorable Gerry Ritz, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, ainsi que le ministre du Commerce international, l'Honorable Stockwell Day d'avoir décidé de défendre nos droits auprès de l'OMC et de chercher des solutions commerciales au grave problème suscité par la législation américaine sur la mention du pays d'origine. »

Le CCP est une association commerciale nationale sans but lucratif, gérée par ses membres, qui a pour mission de favoriser et de faciliter la compétitivité du secteur canadien de la production de porcs au sein des marchés mondiaux. Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porcs du Canada relativement à une grande variété de politiques publiques qui ont des répercussions directes sur la

production de porcs au pays. Grâce à son réseau d'associations membres, à ses relations fructueuses avec les ministères et agences du gouvernement fédéral ainsi qu'aux liens qu'il entretient à l'échelle internationale, le CCP est en mesure de réagir rapidement et efficacement, de miser sur les possibilités qui s'offrent à l'industrie et de surmonter ainsi les obstacles susceptibles de nuire à sa compétitivité.

– 30 –

Personne-ressource pour les médias :

Gary Stordy

Coordonnateur des communications et des relations avec le gouvernement

Conseil canadien du porc

Tél. : 613 236-9239, poste 277

Télécopieur : 613 883-0650